



Cyril Deret, Florian Lacombe, Alain Maury et Philippe Madec

Ras-le-bol général dans les services des finances publiques désorganisés par la restructuration, embrouillés par la simplification et rongés par le burn-out.

Pile, services publics qu'on efface, face, difficultés qui s'empilent

Ce n'est un secret pour personne, les grandes idées de simplification débouchent toujours sur un certain bordel. Un bordel constaté par la CGT finances publiques, un bordel qu'elle dénonce comme étant parfois bien organisé...

La fusion des services, pour un travail plus efficace ? Surtout un moyen de masquer les départs et les non-remplacements. Depuis le 1^{er} janvier, la Creuse compte trois trésoreries en moins à Ahun, Châtelus-Malvaleix et Chénéraillles, réparties respectivement sur Guéret (trésorerie principale pour la partie gestion publique et SIP pour la partie fiscale), sur Bonnat, et, pour Chénéraillles, sur Aubusson (fiscal) et Gouzou (comptes publics). Les tâches sont transférées, les emplois ne suivent pas toujours. «Châtelus va à Bonnat, sans effectif supplémentaire», souligne Philippe Madec, co-secrétaire du syndicat. «Le personnel en a ras-le-bol. Certains prennent une retraite anticipée».

Ce qui accompagne surtout la réorganisation, aux yeux du syndicat, c'est le sentiment, pour les agents de se retrouver soudainement à la barre d'un bâtiment déserté par son capitaine : la direction n'a aucune mesure des difficultés qui surgissent... Les agents-cadres compris - sont livrés à eux-mêmes, en doute constant quant à l'interprétation des instructions et amenés à des horaires impossibles. Total, les erreurs pleuvent, les agents sont submergés par les récriminations d'usagers de plus en plus poussés vers un internet bien commode (1). Mais l'orchestre continue de jouer : Tout va bien. «C'est la réponse qu'on obtient souvent. Tout va bien», témoigne Alain Maury, membre de

la commission exécutive.

Pourtant le malaise s'installe et la régionalisation des services n'y est pas étrangère. Les RH, la logistique ne sont plus à Guéret. Les salaires, pareil. «Tout le back office va partir», annonce Florian Lacombe, secrétaire adjoint. «En cas de soucis, il faudra téléphoner à Bordeaux ou Lille pour être renseigné» déplore Philippe Madec. «Les agents ne le souhaitent pas. Il y a quand même une relation de proximité à garder.»

ICEBERG DROIT DEVANT

«En tout cas, si on voulait faire mourir les territoires ruraux, on ne s'y prendrait pas mieux», complète l'autre co-secrétaire Cyril Deret qui égrène les différentes attaques que subit la Creuse de l'Éducation à GM&S... et la politique de métropolisation via le dernier acte de la loi NOTRe qui éloigne le citoyen du pouvoir de décision autant que l'usager de l'utilisation des services public. Une double peine.

«Derrière tout ça, ce sont des choix qui sont non-affirmés mais sous-jacents d'une sorte de transfert, ou même d'abandon, du service public, frein au libre échange», dénonce Alain Maury. Pour les syndicalistes, c'est une mission régaliennne, qui risque de disparaître ou d'être confiée au privé marchand. Autant dire que le bien de l'usager ne sera pas tant recherché que le profit qu'on peut en tirer... «Le fameux prélèvement à la source est confié au privé, entreprise ou caisse de retraites», précise Alain Maury.

Si les restructurations constituent un océan de difficultés, le prélèvement à la source (PAS) est l'iceberg qu'on ne peut pas - et qu'on ne va pas - éviter. Vanté comme un

exemple de simplification aux contribuables, qui ne seront pas exonérés de faire leur déclaration, le PAS annonce lui aussi un certain bordel. «À compter du 1^{er} janvier 18, on aura un impôt fictif qui ne pourra pas prendre en compte toutes les réductions d'impôts. Le revenu 2018 sera déclaré en 2019 et c'est là qu'on va signaler les réductions d'impôt», décrit Philippe Madec. «Et c'est là que l'État va rembourser les contribuables», qui, en attendant, lui auront servi de banque.

Quant au prélèvement en temps réel, Florian Lacombe cite l'exemple d'un jeune embauché à 1.500 € par mois pour un CDD de six mois et qui ne parvient pas à retrouver un emploi ensuite : «9.000 €, ce ne sera, après coup, pas assez pour être imposé sur l'année. Le soucis, c'est que les impôts ne seront remboursés qu'un an et demi après. Ça met en danger une population déjà fragilisée.»

«On n'est pas contre faire avancer les choses, on a des idées», nuance Cyril Deret. «Mais le prélèvement à la source, c'est absurde. François Hollande a décidé du PAS. C'est sa grande réforme... sauf que ce n'est pas une réforme : on supprime des emplois et on ne lutte pas contre la fraude fiscale.» Et Florian Lacombe de rappeler : «l'évasion fiscale tue des gens, le manque d'argent public créé la situation qu'on connaît dans les hôpitaux.»

(1) La dématérialisation, c'est vivre avec son temps, la dématérialisation, c'est le progrès, la solution miracle et surtout, un paquet d'emplois en moins... Le prélèvement à la source, dénoncé par les syndicats, par exemple, ce pourrait être l'économie de 30.000 emplois (25.000 côté déclarations sur le revenu, 5.000 pour le recouvrement).